

vous démontrant prince de paix qui ayme le bien de ses pays et subiects et le repos de la xpienté (chrétienté), auxquels nest possible peruenir sans y contraindre nred. ennemy par la force. Veuillez baillez à nred. armée sehur (sic) passage par vos pays, avec viures et toute autre assistance dont nos gens auront affaire parmy payant raisonnablement, et de ce faire fournir (sic) et entretenir ensemble ce que en peult deppendre, et que en tel cas appertient. Baillez en dedans quatre jours prouchains après que ceste sommation vous sera notiffiée, vos lettres patentes avec hostages de six des principaux des vres (vôtres) à nre choix, pour la certitude de l'entretènement, observation et accomplissement dicelles, sans fraulde ny malengin. Et moiennant ce, seront traictez vos subjects et pays aussi fauorablement, et tout ainsi que les nres (nôtres) propres, et par le contraire, serons contraincts faire tout le mieulx que pourrons à l'encontre de vous, et les pays que occupez et vous voudront adhérer, avec la faction françoise, comme notoires ennemis de nous et de nosd. alliez. Dont et des maulx qui vous en succéderont nous tiendrons pour souffisamment acquietez et deschargez enuers Dieu et le monde. Sur lesquelles choses nous ferez seçavoir vre intention par escript, par nred. roy d'armes, car y ny fault aucune dilation ou dissimulation, et afin qu'il vous appare de vérité, auons signé ces pntes (présentes) de nre (notre) main, et à icelles fait appendre nre grand scel.

Données en nre cité de Pampelona, le XI^e jour de novembre l'an de grâce mil-cinq-cent-vingt-trois, et de nos règnes, assauoir, des Romains le V^e, et des Espaignes et aultres le VIII^e.

Signé CHARLES.

De par l'empereur et roy,

Signé LALEMAND.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il n'est pas une seule phrase de ce document où l'on ne voie percer l'ambition, l'audace et la ruse qui formaient le fond du caractère de ce souverain. N'est-il pas surtout remarquable que cet